



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

juin 2016

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythment les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

juin 2016

L'Angleterre... et nous ?

« Le grand malheur de l'Angleterre vient d'avoir eu, depuis de nombreuses années, des administrations successives qui, en commettant toutes les fautes possibles, n'ont jamais commis celle de manquer aux engagements du gouvernement.

Cette régularité passée en principe, jointe à la publicité des comptes, et à l'édifice spéculatif de la caisse d'amortissement a élevé le crédit du gouvernement au point de lui permettre de consommer le principal des revenus à venir du peuple anglais, de faire porter aux générations futures le poids des fautes de la génération présente, et de décupler, de centupler l'importance de ces fautes, par les vastes ressources que ce crédit mettait aux mains des directeurs du cabinet politique.

Qu'on prenne la peine de combiner cet élément avec l'orgueil d'une nation à qui l'on peut faire commettre toutes les sottises imaginables, pourvu qu'on lui parle de sa gloire et de ses droits.

Il y sans doute beaucoup de lumières en Angleterre ; mais à quoi servent les lumières, qu'importe qu'on connaisse la véritable situation des choses une fois que les passions sont en jeu ? Mais on finit toujours par payer avec usure toutes les sottises qu'on fait ; et plus on approche du terme où il faut nécessairement compter et moins on a de latitude pour

commettre impunément de nouvelles erreurs. L'économie n'est plus une science de spéculation et de luxe, l'habileté est d'obligation. Et l'on peut hardiment prédire que tout gouvernement qui en méconnaîtra ou en méprisera les principes, est destiné à périr par les finances. »

In « de l'Angleterre et des anglais » 1815.

Analyse économique

juin 2016

L'ordolibéralisme : mythe et réalité

C'est un réflexe bien humain que de chercher ailleurs les causes de nos malheurs. Plutôt que de voir dans la faiblesse de notre croissance la conséquence de nos choix passés, certains préfèrent accuser d'autres pays, l'Allemagne, et tout particulièrement une doctrine économique, l'ordolibéralisme, dont les principes structurent la réflexion allemande sur les questions économiques. « Cage de fer du vieux continent », « Poison Allemand », « variante du néolibéralisme mondial », semblent assembler dans un monstre à deux têtes : l'ordre germanique et le libéralisme anglo-saxon, l'ordolibéralisme n'a pas bonne presse en France... Présenté comme un savant mélange d'ultralibéralisme et de rigorisme budgétaire, il aurait le goût de l'huile de ricin pour les pays soumis aux purges imposées par l'Allemagne. Mais derrière la caricature qui est faite de ces idées, la réalité est tout autre : l'ordolibéralisme n'a strictement rien à voir avec un laisser-faire généralisé ou une austérité volontairement douloureuse.

Un libéralisme né de la critique du libéralisme

L'ordolibéralisme a commencé à se développer principalement en Allemagne dans les années trente et surtout après-guerre. Il s'inscrit dans une réflexion plus large sur une refondation du libéralisme qui est à l'époque remis en cause : la crise que l'économie mondiale traverse à ce moment-là ayant prouvé les limites d'une économie libérale, le balancier des idées s'est alors orienté vers l'interventionnisme, le dirigisme, le planisme. En France, le groupe X-crise est l'exemple le plus connu de ce mouvement. Confrontés à cette situation, les penseurs libéraux se sont interrogés, notamment lors du colloque Walter Lippman qui, en 1938, s'efforça de penser un nouveau libéralisme. Les participants français les plus connus de ce colloque étaient Raymond Aron et Jacques Rueff. Le constat qui a été établi à l'époque était celui des limites de la variante manchestérienne du libéralisme, c'est-à-dire celui qui a prévalu au XIX^{ème} siècle au Royaume-Uni et qui repose sur le laisser-faire, une liberté sans entrave, et un refus de toute réglementation. Ce libéralisme ayant débouché sur la grande dépression des années Trente, c'est contre celui-ci, tout en préservant la liberté, que l'ordolibéralisme va se construire.

En Allemagne, les principaux représentants de ce courant sont Wilhem Röpke ou Alexander Rustöw. Ce courant de pensée fut condamné par les autorités nazies et la plupart de ses membres durent cesser d'enseigner. Certains s'exilèrent, d'autres participèrent à la résistance mais aucun ne se compromit avec le régime nazi.

Un libéralisme qui n'est pas un économisme

L'ordolibéralisme ne considère pas que l'existence humaine se résume à l'Homo Economicus. Alexander Rustöw écrit : « Il y a infiniment de choses qui sont plus importantes que l'économie : la famille, la commune, l'État, le spirituel, l'éthique, l'esthétique, le culturel, bref l'humain. L'économie n'en est que le fondement matériel. Son objectif est de servir ces valeurs supérieures. » A la loi de l'offre et de la demande qui régit les rapports économiques, il faut que correspondent d'autres liens : Röpke écrit ainsi que « la société dans son ensemble ne peut

être construite sur la loi de l'offre et de la demande... Il faut que les hommes qui se mesurent par la concurrence sur le marché en recherchant leur propre avantage soient fortement liés à la communauté par des liens sociaux et moraux, sous peine que la concurrence ne dégénère. » La liberté économique repose sur la moralité des acteurs. Mais pour servir ces valeurs supérieures, encore faut-il que l'économie fonctionne bien. Selon Röpke, « l'économie de marché est une condition nécessaire mais non suffisante d'une société libre, juste et ordonnée ». L'idée sous-jacente est qu'on ne peut organiser une économie que par le biais de la planification ou par le biais du mécanisme des prix. La, libre formation des prix, nécessaire au calcul économique, demeure la meilleure façon de coordonner l'offre et la demande.

La concentration des pouvoirs, voilà l'ennemi

La concurrence est un élément clé pour les ordolibéraux. Ils considèrent que dans un contexte de laisser-faire, la logique capitaliste débouche toujours sur la constitution de monopoles ou d'oligopoles, au détriment des individus. Cette concentration de pouvoir économique débouchant toujours sur une concentration de pouvoir politique, elle met autant en péril la liberté que l'extension du pouvoir arbitraire de l'État. C'est pourquoi les ordolibéraux soutiennent la très grande importance de la lutte contre les monopoles et qu'ils sont de farouches partisans de la décentralisation.

Un État gardien des règles

Le terme ordo renvoie à l'ordre car il considère que seul un certain ordre permet l'exercice de la liberté et le bon fonctionnement du marché. Plusieurs principes doivent être mis en œuvre pour permettre le fonctionnement d'une société libre : liberté économique, liberté d'entreprendre, propriété privée et surtout, maintien farouche d'une concurrence non faussée et lutte contre les monopoles. L'État doit veiller au respect de ces règles. Il doit définir le cadre de l'action économique des agents.

Un rôle mesuré mais déterminant pour l'État

Outre le respect des règles, l'État peut également mener une politique visant à soutenir le potentiel d'activité de l'économie en favorisant la recherche, l'enseignement et la formation, en développant des infrastructures et en encourageant les plus petites entreprises pour maintenir la concurrence. La critique de l'État Providence repose sur son caractère déresponsabilisant des individus. Il ne s'agit pas de le remettre totalement en cause car les plus fragiles doivent être assistés par la communauté, mais sa généralisation revient à déresponsabiliser les gens et à confier trop de pouvoirs à l'État.

Prévenir les crises plutôt qu'avoir à les résoudre

Ce dernier point est important car il est à la source de certaines incompréhensions vis à vis du comportement allemand durant les années passées. A l'inverse de la pensée d'un Keynes qui s'est construite dans une situation de crise en cherchant une réponse à celle-ci, la pensée ordolibérale a cherché à trouver les conditions d'une économie stable. De même, confrontés à la crise de la zone euro, les dirigeants allemands ont souvent voulu chercher comment éviter que la crise ne se reproduise, autant que limiter ses effets négatifs immédiats sur l'activité, ce qui a pu conduire à des prises de décision plus lentes.

Cette volonté de maintenir la stabilité de l'économie repose donc sur le respect des règles qui doit éviter que des déséquilibres ne se mettent en place. Il réclame de l'État une auto-limitation, celui-ci devant accepter de ne pas intervenir à tout bout de champ pour soutenir l'activité, sauf dans les cas les plus extrêmes. La politique monétaire doit viser la stabilité monétaire, d'où la nécessité d'une banque centrale indépendante, afin de lutter contre la tentation inflationniste.

En conclusion

La pensée ordolibérale est donc bien plus complexe et complète que la caricature qui en est faite. Loin d'un ultra-libéralisme dissolvant toutes les attaches, elle s'efforce de poser les conditions d'une vraie liberté. Elle repose sur une conception élevée de l'être humain qui ne doit pas abdiquer sa responsabilité à l'État.

On ne peut que saluer les efforts des éditions des Belles Lettres pour mieux faire connaître ce courant de pensée, notamment avec la récente publication d'un ouvrage sur *Les Ordolibéraux, histoire d'un libéralisme à l'Allemande* de Patricia Commun, qui avait préfacé l'édition d'*Au Delà de l'Offre et de la Demande* de Wilhelm Röpke en 2009.

Reçu 10/10



juin 2016

« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(traité 1^{re} ed.)

Pascal Bruckner, La Sagesse de l'Argent - Grasset 2016

Depuis « *Au coin de la rue, l'aventure* » (1979) de notre jeunesse, les essais de Pascal Bruckner témoignent toujours d'une grande liberté intellectuelle et d'une grande exigence, qui se traduisent par une grande justesse. Nous ne résumerons pas « *la Sagesse de l'argent* », car le livre doit être lu dans son intégralité : les données comme les arguments vont bien souvent à rebours de la pensée qui domine nos esprits et la société française depuis quelques décennies. Ceux qui n'ont pas d'argent et disent le détester jaloussent en secret ceux qui en ont ; ils érigent en vertu leur incapacité à produire de la richesse. Ceux qui en ont surestiment son pouvoir et sa contribution au bonheur individuel. Pourtant l'argent n'est que le reflet de la prospérité : celle-ci n'émerge que dans la démocratie et la démocratie ne se maintient pas sans elle. Penser l'argent, c'est penser à la manière dont il se gagne et à la façon de le dépenser ; il est au croisement de nos ambitions collectives et de notre sagesse individuelle.

Une façon de bien dépenser son argent en s'enrichissant :
acheter et lire Pascal Bruckner (315p. 20€)

Collé 0/10

juin 2016

« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Libération 18 mai 2016 Appel des 40 au CAC 40

Une idée apparemment pleine de bon sens et d'équité : limiter par la loi la rémunération des patrons à un maximum de 100 fois le smic. Mais bien sûr ! Comment un seul homme pourrait-il en valoir 100 ?

Et pourtant :

Parmi les 40 « personnalités » lançant cet appel bienveillant, seules 2 ou 3 ont une expérience de l'entreprise, les autres s'expriment donc sur une matière qu'elles ignorent. Il est toujours surprenant de constater combien nombreuses sont les bonnes personnes qui veulent toujours s'occuper des affaires des autres. Surtout quand ces dernières ont librement contracté. Mais ces bonnes personnes ne demandent pas à la star de cinéma de n'être pas payée plus de 100 fois le smic, ni à Zlatan non plus... Certaines d'ailleurs, comme C. Bartolone ou A. Hidalgo, vivent avec un train de vie « professionnel », généré par la pompe de leurs mandats, très supérieur à 100 fois le smic. Mais financé avec de l'argent public...

Mais on relève surtout la fragilité statistique de l'argument qui est très peu étoffé : le rapport du salaire des patrons et du salaire moyen aurait explosé en faveur des premiers, mais en retenant les États-Unis dans l'affirmation. Car chez Piketty (le Capital au XXI^{ème} siècle), pourtant signataire de l'appel, repris dans un lumineux article de D.Kessler dans la dernière livraison de [Commentaire](#), il est clairement montré que la part des salaires allant aux 1% les mieux rémunérés est inférieure en France à ce qu'elle était entre 1950 et 1970 ; cette part a légèrement progressé depuis 2000 mais semble stable depuis 10 ans. Il faut insister aussi sur le système redistributif français : avec les différentes prestations sociales, 1 smic peut générer 1,3 de revenus. Celui qui en gagne 100 sera taxé, lui, à un taux moyen proche de 50% (et parfois supérieur, selon la forme de la rémunération) ; le rapport passe donc de 50/1,3 soit 38 fois. Mais si l'on intègre le temps de travail d'un PDG, qui est souvent le double de celui de l'employé de base, le rapport tombe encore à moins de 20 ; voilà ce qu'il y a derrière le 100 pour 1 : moins de 20 fois plus que le smic. L'émotion décroît.

On peut aussi s'interroger sur l'étroitesse de la proposition qui témoigne de son manque de base. De quels patrons s'agit-il ? Uniquement ceux du CAC 40, à qui l'appel est lancé ? Mais ceux-ci dirigent des groupes qui, pour la plupart, ne réalisent plus que 10% de leur activité en France. Quel smic retenir alors ? Celui de l'ouvrier roumain ou marocain ou celui du suédois ou du suisse ? Et d'ailleurs, pourquoi ne pas s'émouvoir des différences géographiques dans les rémunérations d'un même groupe, si l'on s'émue ainsi des différences hiérarchiques : pourquoi le « smicard » de Danone est-il plus payé en France qu'en Chine ? Dans la même

logique de contrôle bienveillant, ne faut-il pas légiférer sur ce sujet et plafonner également le smicard français qui gagne 8 fois plus que son collègue chinois, pour le même labeur et une durée du travail inférieure ?

L'émotion qui a suscité cet appel est née des revenus publiés des deux patrons des groupes automobiles français qui comptent pourtant l'État à leur capital. État qui a validé les modalités de rémunération des patrons desdits groupes, mais qui se dédit, lorsque la part variable qu'il a approuvée dans son calcul apporte au dirigeant le produit qu'on lui avait promis contractuellement. Faudrait-il mieux que ces groupes ne soient pas redressés ? Il est vrai que dans les groupes où l'État est actionnaire de référence, certains patrons sont moins payés que dans l'automobile. Mais qu'en est-il de leurs performances économiques, et qu'en est-il du passif qu'il génèrent pour les contribuables ? EDF, SNCF, Engie, Air France, Areva etc... Le scandale est bien davantage de promouvoir ou maintenir des patrons incompetents que de trop payer les bons. Les mauvais sont en effet toujours trop payés...

Ces rémunérations « excessives » témoignent-elles d'un pillage au détriment des autres salariés ? Si la règle des 100 smics était appliquée à Monsieur Tavares de PSA, sa rémunération passerait de 5,24 à 1,75 millions d'euros, dont 1,1 million de part fixe. Cette réduction permettrait d'augmenter les 184 100 salariés du groupe de 19 euros par an, soit 5 centimes par jour de pouvoir d'achat additionnel, sur lequel l'État ne toucherait que 20%, correspondant à la TVA des salariés français (43% des effectifs) si cet argent est consommé, soit 300 000 euros. En laissant son argent à monsieur Tavares, l'État va gagner plus de 2 millions (impôt sur le revenu et TVA) ! Qui profite donc des « abus » ?

Le scandale, s'il y en a un, n'est sans doute pas dans les rémunérations élevées de quelques dizaines ou centaines de personnes. Il est bien davantage dans l'appauvrissement des 10% les plus pauvres -souligné par l'Observatoire des inégalités (rapporté par Eric Le Boucher dans les Echos du 10 juin)- dans la pression fiscale sur les classes moyennes et dans la perception du caractère figé des situations : la fortune n'est plus un rêve, le progrès ne s'envisage plus et la paupérisation est perçue par certains comme incontournable.

Réagissant à l'appel, le gouvernement a refusé d'introduire une disposition législative qui plafonnerait la rémunération des patrons selon la volonté des 40, au motif que le Conseil Constitutionnel s'y opposerait. Comme si, par derrière, les juges suprêmes étaient les alliés d'une ploutocratie sans vergogne. Mais ce qui s'oppose à une telle intention, c'est tout simplement la Liberté ! La Liberté des volontés de s'accorder pour contracter, car il est du ressort du conseil d'administration et de son comité de rémunération d'engager l'entreprise dans le contrat de travail des dirigeants. C'est sa responsabilité aussi, et il la tient des actionnaires qui ont la liberté de révoquer le conseil s'ils le souhaitent. Laissons donc liberté et responsabilité s'exercer, plutôt que d'introduire une « décence » qui sent l'ordre moral sans rien ajouter à l'ordre public.

Parole d'entrepreneur

juin 2016

Guillaume d'OCAGNE, président de la menuiserie industrielle G. Dubois



Guillaume d'Ocagne a commencé sa carrière dans l'audit et le conseil, avant de devenir directeur général délégué d'Autodistribution, groupe de distribution de pièces détachées automobile de 4 500 salariés. Fin 2009, à 45 ans, fort de cette riche expérience, l'envie lui prend d'avoir sa propre entreprise et de retrouver ses racines tourangelles. Il rachète alors en 2010, auprès de son fondateur, la Menuiserie G Dubois à Sepmes. Pour cette reprise réussie, Guillaume d'Ocagne a reçu le prix de l'audace décerné à l'occasion des « Trophées de la reprise » 2016.

1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Élevé dans une famille d'entrepreneurs, je voulais, après avoir fait des études supérieures, travailler dans des grandes entreprises pour y être formé et évoluer dans des environnements stimulants et internationaux. Après une vingtaine d'années d'une vie professionnelle passionnante, j'ai franchi le pas en reprenant une PME, dans la province où j'ai mes racines. Trouver la cible qui correspond à ses objectifs est un processus long. Il faut énormément d'abnégation pour aller au bout de sa démarche et quitter le confort du statut de cadre dirigeant d'un grand groupe.

C'est un changement complet de vie : de Paris à Ste Maure de Touraine, de 4500 salariés à 160, d'un salaire confortable qui est divisé par plus de 7 et enfin de collaborateurs diplômés de hautes études à des menuisiers compagnons du devoir...

Cela fait 6 ans que je suis véritablement devenu entrepreneur à mon compte. Malgré un contexte économique particulièrement compliqué dans le BTP, la reprise de l'entreprise se passe bien. Ma nouvelle vie d'entrepreneur est très riche d'expériences. Aucun regret !!!

2) L'entrepreneur est-il seul à entreprendre ?

S'il s'agit d'« Entreprendre », au sens prendre des risques au quotidien comme le fait un chef d'entreprise, la réponse est oui. Après, évidemment, je suis entouré de collaborateurs dont certains vont participer à ces prises de décisions qui font avancer l'entreprise et qui vont avoir cet état d'esprit d'entrepreneur. D'autres seront au contraire beaucoup plus rétifs, mais c'est la richesse du groupe qui m'entoure de contenir des profils différents.

En dehors de ce cadre de l'entreprise, on trouve aussi des entrepreneurs chez des notaires, des fonctionnaires, des ecclésiastiques, des mères de famille et bien d'autres qui vont mener un projet entrepreneurial.

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Une fois par an, je fais l'exercice de la valorisation de mon groupe en fonction des évolutions de son résultat et de sa trésorerie, et je mesure la création de valeur. C'est un exercice qui reste très financier et théorique. Je pense qu'il faut voir la création de valeur au-delà de cette dimension comptable.

Il existe des actions créatrices de valeur, qui ne sont pas forcément quantifiables : former des jeunes, développer un climat social responsable, ouvrir le capital de sa société à ses collaborateurs, s'engager dans une démarche respectueuse de l'environnement...Tous ces exemples, à mon avis, concourent à la création de valeur sur le long terme.

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

Cela fait des années que nous connaissons les principales recettes à appliquer pour améliorer le développement et la rentabilité de nos entreprises. Il nous manque un homme politique déterminé et courageux qui, comme le chancelier Schroeder, fera primer l'intérêt de la nation sur sa carrière politique et engagera enfin la France dans la voie de la réforme :

- Poursuivre la baisse des charges sociales en amplifiant le CICE avec des mesures plus spécifiques pour les PME et défiscaliser les heures supplémentaires.
 - Refondre et simplifier le code du travail, pour notamment apporter plus de liberté aux entrepreneurs afin d'embaucher et de licencier (pour des motifs économiques) avec plus de facilité ; redéfinir le rôle de l'inspection du travail.
 - Remettre de l'ordre au sein de l'Europe pour que la concurrence puisse s'exercer dans des conditions normales. Il faudrait que le détachement des salariés des pays à faibles coûts de main d'œuvre soit strictement encadré pour mettre fin à des situations d'esclavage moderne.
 - Valoriser les filières professionnelles qui préparent les jeunes à l'apprentissage et qui fourniront aux entreprises des individus formés, qui s'épanouiront dans leur métier jusqu'à en devenir des dirigeants pour les plus talentueux.
-
-